

Le gouvernement démissionnaire de Boubou Cissé : Des ministres toujours en fonction !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 21 JUILLET 2020

650

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Tueries des manifestants aux mains nues

Qui a donné l'ordre de tirer ?



Crise sociopolitique au Mali : Adame Ba Konaré salue les Martyrs de juillet 2020



Gestion de la crise malienne : Le pied-de-nez des magistrats du Mali aux médiateurs de la CEDEAO



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE!**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	Tueries des manifestants aux mains nues : Qui a donné l'ordre de tirer ?	P.4
Brèves	Crise sociopolitique au Mali : Rien ne sera plus comme avant Communiqué de l'Alliance Ensemble pour le Mali (EPM) Crise sociopolitique : La délégation de la CEDEAO achève sa mission de médiation au Mali sur fond de divergence avec le M5-RFP Malien et gouvernance : La démocratie malienne résultante d'une véritable lutte acharnée est mise à mal. San : Le chef des chasseurs, Bablen Diarra assassiné Mopti : Gestion des conflits au cœur d'un atelier de formation	P.11 P.11 P.12 P.12 P.13 P.13
Actualité	Répression des manifestants : Qui a tué ou qui a donné l'ordre de tuer ? PMU-Mali : Le management de Vital Robert Diop fait la fortune des parieurs et de l'Etat	P.15 P.16
Politique	Le gouvernement démissionnaire de Boubou Cissé : Des ministres toujours en fonction ! Crise sociopolitique au Mali : Adame Ba Konaré salue les Martyrs de juillet 2020 Le chérif de Nioro a parlé : « Ce dont j'avais peur est arrivé » Mali : Le M5-RFP donne du fil à retordre à la CEDEAO Gestion de la crise malienne : Le pied-de-nez des magistrats du Mali aux médiateurs de la CEDEAO Tentative de diabolisation du M5-RFP : Quand l'ex Première dame recadre Tiémoko Sangaré et ses ouailles	P.18 P.20 P.22 P.23 P.25 P.26
Culture & société	Festival Fereba : La 3è édition lancée !	P.29
International	Présidentielles en Guinée : l'incertitude... Côte d'Ivoire : Vers un troisième mandat pour Alassane Ouattara?	P.30 P.31
Sport	Transfert : Sébé Coulibaly au FF YZEURE allier auvergne	P.32



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Tueries des manifestants aux mains nues : **Qui a donné l'ordre de tirer ?**

Du deuxième trimestre de 1990 au 26 mars 1991, les maliens révoltés par la gestion clanique de leur pays et mus par un besoin impérieux de liberté, se sont levés comme un seul homme pour réclamer la démocratie multi-partisane. De grands hommes, dont certains sont encore dans la rue à Bamako en cette année 2020 (Maître Mountaga Tall, Oumar Mariko, Cheick Oumar Sissoko, Issaga Traoré...) et de grandes dates (10 décembre 1990, 30 décembre 1990, 18 janvier 1991, 22 mars 1991 et le 26 mars 1991) ont marqué cette épopée héroïque du peuple

malien.

Mais beaucoup d'anonymes, dont certains reposent au Carré des Martyrs ou au fond des eaux troubles qu'enjambe le pont des martyrs de Bamako, ont été froidement assassinés par les balles tirées sur ordre du pouvoir en place. Par leur sacrifice, la démocratie a été instaurée, les libertés proclamées et protégées, le Peuple érigé en Souverain, la liberté d'association, de réunion, de cortège et de manifestation élevée au rang de principes constitutionnels.

Afin que nul n'oublie et qu'il n'y ait pas non

plus d'impunité, un procès dit « Crimes de sang » a été organisé au terme duquel le Général-Président Moussa Traoré a été condamné à mort et déchu de ses droits civiques et politiques.

Ce « procès crimes de sang » a été dominé par une question qui revenait sans cesse : qui a donné l'ordre de tirer ? A ce procès, ironie du sort, c'est une certaine Manassa Danioko qui menait l'accusation et qui posait invariablement cette question à tous les accusés. En ce qui la concerne aujourd'hui, la question doit la han-





ter, s'il lui reste une once de conscience est la suivante : qui a donné l'ordre de tirer devant son domicile entraînant mort d'homme ? Elle devra sans doute répondre à cette question devant la justice.

Trente années après, au cours de rassemblements pacifiques, des manifestants aux mains nues ont été visés par des balles réelles qui ont fait 23 morts identifiés et près de deux cent blessés dont un bon tiers par balles. Certaines victimes n'étaient que de simples passants ou de fidèles devant leur mosquée.

Ces tueries ont été dénoncées en premier lieu par le Mouvement du 5 juin - Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) et ensuite par de nombreux autres partis politiques et d'associations de la société civile.

La Minusma et au-delà d'elle, « **Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) s'est inquiété, du rôle qu'aurait joué une unité d'élite antiterroriste pour réprimer la contestation civile au Mali. Nous sommes particulièrement préoccupés par les événements survenus dans la capitale Bamako vendredi dernier et pendant le week-end où des forces spéciales (Force spéciale antiterroriste - FORSAT) auraient tiré des munitions létales lors d'affrontements avec des manifestants. Le Haut-Commissariat de poursuivre que « Dans un contexte des tensions persistantes au Mali, où il y a eu une série de manifestations antigouvernementales ces dernières semaines, les services de la Haut-Commissaire, Michelle Bachelet, exhortent les autorités maliennes à veiller à ce que les forces de sécurité « s'abstiennent de recourir de façon injustifiée ou excessive à la force**

dans le maintien de l'ordre lors des manifestations ou (pour toute autre raison) dans leur interaction avec les manifestants ».

Pour sa part, le M5-RFP a décidé de porter une plainte aussi bien devant les juridictions nationales que devant la Cour Pénale Internationale (CPI). Il se dit que des avocats ont déjà été commis à cette tâche.

Alors se reposera la grave et sempiternelle question : qui a donné l'ordre de tirer les 10, 11 et 12 juillet 2020 sur de manifestants pacifiques aux mains nues ?

Aujourd'hui des pistes apparaissent plus ou moins clairement dont certaines démentent les premières affirmations distillées çà et là. En pareilles circonstances, la responsabilité est d'abord politique. Le premier ministre Boubou Cissé l'a d'ailleurs implicitement reconnu en adressant une demande d'explication au ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Salif Traoré qui n'était plus en fonction le jour du massacre. A-t-il laissé en place un dis-

positif opérationnel et en « pilotage automatique » ou est-il intervenu d'une façon ou d'une autre dans ces tueries ? Les enquêtes le diront. Mais pour l'instant le seul ministre en exercice au Mali, en l'occurrence le premier d'entre eux Boubou Cissé qui a d'ailleurs essayé de se défaire sur la hiérarchie militaire et policière au cours d'une réunion hâtivement convoquée à la Primature.

Les chefs galonnés n'ont pas apprécié cette couardise qu'ils ont assimilée à un lâchage en rase campagne.

Mais que s'est-il passé en réalité ? Il n'y a pas doute que des interpellations ont été opérées par la gendarmerie qui a d'ailleurs gardés les personnes arrêtées au Camp 1 pendant la durée légale de leur garde à vue.

Mais qu'en est-il des tirs à balles réelles ? Nos investigations nous ont mis sur deux pistes : celle de la Brigade Anti Criminalité (BAC) sous les ordres du commandant Seydou Sissoko basée en Commune 3 derrière la BDM agence Dramane Diakité qui elle-même fait face à la grande Cathédrale de Bamako.

Est également indexée le Groupement Spécial d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GSIGN) qui opère sous les ordres du Colonel Boubacar Diawara basée à l'Ecole de Gendarmerie Chef d'Escadron Balla Koné.

Il ne s'agit pas à ce stade d'accuser formellement ces corps et leurs chefs. Mais d'indiquer des pistes crédibles, d'ailleurs données par des éléments appartenant à la brigade et au groupement incriminé qui ont agi à leur corps défendant, pour que la vérité éclate dans cette triste affaire et que plus jamais de tels faits ne se reproduisent au Mali.

■ **Karamoko B. KETA**



Yehia Tandina



TOMBOUCTOU : QUAND LE MONDE SPORTIF EST PRIVÉ DE SES ESPACES

L'engagement de ce jeune cadre sportif et anciensportif, éducateur de formation, brille et continue de briller entre ses confrères de la communication, Bilal M Traoré s'est fait valoir dans le monde sportif par son amour et sa passion pour le sport. Oui il a surmonté sans obstacle les échelons à cause de sa droiture et son honnêteté irréprochable. Du comité des quartiers en passant par le district jusqu'à la ligue, Bilal bénéficie de la confiance de ses camarades de Sankore celle de la ville et de toute la région. Aujourd'hui sidéré par la spoliation de l'espace sportif cédé pour les jeunes de la Médina à savoir Sankore, Djingarey-ber et Badjinde. Face à cette injustice il dit NON,NON et NON à toute forme d'occupation de cet espace. Bravo jeune frère pour cette détermination.



Mossa Ag Attaher



#Mohamed Aly Bathily

Je tiens à porter à la connaissance de mon aîné Et ministre Bathily que j'ai pris connaissance de sa réponse positive suite à ma préoccupation portée sur le fait que tous les acteurs de la vie politique du pays doivent être consultés et impliqués dans les recherches des solutions aux problèmes du pays. Merci pour la réponse et merci pour la considération. C'est ensemble, dans notre pluralité et notre diversité voir même notre contradiction que nous apporterons les solutions attendues par tous .

Voici la réponse du ministre Bathily :



Seydou Oumar Traoré



Adam Thiam, le directeur de la Communication de la Présidence de la République décrié ? Il serait incompetent selon certains observateurs.



Koulouba Actu

K

Un syndicat de chefs d'Etats qui menace l'expression démocratique souveraine d'un peuple, ce n'est pas une première en Afrique. C'est vraiment le ridicule qui ne tue point avec les Chefs d'Etat hypocrites d'Afrique de l'Ouest organisés en syndicat de défense de leurs petits intérêts sordides de petits dictateurs invétérés. Ils sont tout, sauf de vrais démocrates.

Radio Guintan

La reprise de la désobéissance civile à Bamako et Sikasso

Depuis 00h les jeunes du M5 RFP ont bloqués certains rond-points du centre ville de Bamako.

Dans la matinée de ce lundi, les rond-points notamment de la rive droite (Daoudabougou en face de l'ambassade d'Algérie, de hôtel Olympe, Magnambougou, Badalabougou, Quartier Mali...) sont barriquadés par les manifestants du M5.

Quant à la rive gauche de Bamako, en plus de Bagadaji plus précisément dans grand marché depuis hier soir.Ce matin les jeunes ont bloqués le rond-point de la place Can de lafiabougou.

Dans la région de Sikasso, selon une source sur place des services publics comme le conseil de cercle, la direction régionale de la jeunesse, l'impôt, l'hydraulique, le génie civil ont tous fermés les portes.



Awa Sylla

SOUMAILA CISSÉ est avec qui ?

Pourquoi personne ne revendique son kidnapping.

Est ce que réellement ces trois chefs d'états cités vont venir.

En tout cas le Mali a besoin de bons médecin à son chevet.



Mamoutou Tangara

Makan Camara

problématique de la mendicité au Mali : La touche magique du jeune comédien Makan Camara "GuérébouFama"

Quel sera le devenir de notre pays si des enfants demeurent encore dans les rues à mendier ? C'est pour trouver une solution concrète à la sempiternelle question que Makan Camara, jeune artiste comédien est arrivé à créer son propre style "GuérébouFamaYa".



En effet, le brillantissime acteur principal du "GuérébouFamaYa", j'ai nommé Makan Camara "GuérébouFama" est entrain de contribuer en sa manière à travers des sketches, séries et/ou son (music) au traitement des mendiants ainsi qu'à la lutte contre la mendicité sous toutes ses formes.

À en croire GuérébouFama, la mendicité ne doit pas être un travail et les mendiants ont tous besoin d'un tissu social auquel qu'ils retrouveront leur dignité d'homme et contribuer par la suite au développement socio-économique de la nation.

Pour GuérébouFama, chaque acteur compte pour un Mali sans mendicité !

Lisez le reste dans la prochaine parution du journal le Flagrant.
JOYEUX ANNIVERSAIRE DANS LA LONGÉVITÉ ET DANS LA SANTÉ
CHER ARTISTE PRÉFÉRÉ Makan CAMARA, GUÉRÉBOUFAMA.



Bennchico Savadogo

C'est pas mieux on va reporter tabaski là non 2020 nous a montré des couleurs



Hamidou SAMPY

pense à des jours meilleurs.

Notre pays ressemble à une forêt qui a pris feu



il y a bien longtemps et personne ne peut éteindre ce feu en un jour même avec tous les miracles du monde.

Et ce n'est non plus guère en s'asseyant aujourd'hui pour que cela change comme par une baguette magique demain, qu'il en sera ainsi. Aujourd'hui nous avons le pouvoir, la force d'agir peut-être demain il sera trop tard.

Hamidou SAMPY



Jeune Afrique

Alors qu'un rapport de l'ONU vient d'alerter sur un « afflux de combattants étrangers » en Centrafrique à quelques mois de la présidentielle, la ministre de la Défense Marie-Noëlle Koyara plaide, à nouveau, pour une levée totale de l'embargo sur les armes pour y faire face.

jeune
afrique



Lassana Coulibaly

A cette allure, les fidèles musulmans risquent de fêter Tabaski sans le mouton à cause de la crise actuelle...



CMAS de l'imam Mahmoud DICKO

LA RÉGION DE GAO SE RÉVEIL !
La révolution sociale en marche !



Un Fake News sur une prétendue Accord entre la CEDEAO et Imam DICKO circule sur les réseaux sociaux.
RIDICULE et FAUX !

URGENT : Fissures au sein de la majorité présidentielle
Après l'ADP Maliba, le MIRIA lâche IBK

LA RÉGION DE GAO SE RÉVEIL !
La révolution sociale en marche !

SAM et SYLIMA
merci pour votre patriotisme !
Maliens, Debout pour le Mali

Le M5-RFP
Les magistrats !
Bref, le Peuple !
Tous contre le régime IBK !

Le régime IBK a mal. Trop mal !
La CEDEAO n'a rien réglé !
Morya.....

Amadou Kodio



ASSASSINAT DU DOC. KODIO "suite pas fin"

L'un des assassins du pharmacien Docteur Abrahamane KODIO a été arrêté grâce à la dénonciation de sa famille à Magnambougou, par la gendarmerie de Kalaban. Il s'appelle Madou et c'est un radié de la Police Nationale. Les recherches continues pour les restes de la bande. Vous le savez déjà, Nous sommes le Groupe Kojugu Kelebaa (GKK)

Abdoulaye Bah



Dicko 24 Les manifestations de Conakry don't nous sommes solidaires. La Guinée et le Mali, deux pions du même corps dixit Ahmed Sekou Touré. Nous avons le même combat pour mettre fin au règne du despotisme de deux amis qui se concertent et s'entraident pour garder le pouvoir

Beni Dieu

Amis MICHEL GOHOU

EXCLUSIF : AMON TANOÛ APRÈS SA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT DEMANDE À OUATTARA DE PARLER AVEC GBAGBO, SORO ET BÉDIÉ.
"NE DÉCEVONS PAS LES IVOIRIENS

Ivoiriennes et Ivoiriens,

Chers concitoyens,

Dans une douleur immense mais avec dignité, la Côte d'Ivoire vient de rendre un hommage mérité à l'un de ses fils illustres, le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, dont nous pleurons tous encore la brutale disparition.

Homme affable et chaleureux, il était pour moi un allié sur le plan familial, un ami et un frère, un compagnon de lutte de très longue date.

Alors que la nation ivoirienne porte le deuil de ce grand serviteur de l'État, qui s'est sacrifié pour son pays, je ne peux m'empêcher de penser que le rappel à Dieu d'Amadou Gon Coulibaly exhorte la Côte d'Ivoire à l'unité et à la concorde. C'est le plus bel hommage que nous puissions lui rendre. En effet, le contexte même de cette épreuve et la situation sociopolitique de notre pays nous interpellent tous, quels que soient notre rang social et nos opinions.

Sur le plan économique, la Côte d'Ivoire subit le contrecoup de la pandémie de la Covid-19, qui enregistre chaque jour de nouveaux cas positifs. Nous aurons de nombreux défis à relever dans les mois qui viennent pour repartir de l'avant. Il nous faudra notamment soutenir tous ceux dont l'activité a été affectée par cette crise sanitaire. Sur le plan social, qu'il s'agisse d'emploi, de santé ou d'éducation, les aspirations de notre peuple sont aussi immenses que légitimes. La grande majorité des Ivoiriens reste en attente d'une amélioration de leurs conditions de vie.

Sur le plan sécuritaire, les menaces se multiplient à nos frontières, plongeant nos populations dans l'angoisse. Elles sont devenues les malheureuses victimes de bandes armées sans foi ni loi. Les foyers de tension et la situation sécuritaire dans la sous-région demeurent des sujets de préoccupation.

Sur le plan politique, le contexte actuel est marqué par un vide constitutionnel qui ne doit pas perdurer. Le débat républicain a fait place aux calculs préélectoraux et les questions d'intérêt général ont été reléguées au second plan. Objet de nombreuses controverses, le processus électoral est suspecté et critiqué.

Le dialogue entre les différents acteurs et formations politiques est interrompu.

Tous ces signaux alimentent la crainte d'une nouvelle crise.

Chères sœurs, chers frères,

La Côte d'Ivoire, notre pays, revient de loin, de très loin. Notre responsabilité individuelle et collective est en cause. Ne laissons plus la politique prendre en otage tout un peuple.

A l'occasion de la prochaine élection présidentielle, je formule le vœu que nous sachions nous recentrer sur l'essentiel : l'amour, la paix, l'union, la solidarité, le travail et la prospérité partagée.

Nous devons aux électeurs un débat digne, respectueux, constructif et démocratique.

Des millions de nos compatriotes espèrent des propositions concrètes et réalistes, un projet pour demain. Ne les décevons pas : les Ivoiriens ne toléreront plus de crise générée par des questions d'égo et d'orgueil. Dans le concert électoral qui s'annonce, les ténors devront chanter juste.

COMME JE L'AI FAIT À PLUSIEURS REPRISES, J'INVITE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À TENDRE LA MAIN À TOUS LES ACTEURS POLITIQUES

pour renouer le fil du dialogue et je demande à l'opposition de saisir cette main tendue. A l'occasion de la sortie de notre pays du conseil de sécurité de l'ONU, je rappelais notamment que « la Côte d'Ivoire ne peut avoir prôné le dialogue dans la prévention et la résolution des conflits dans le monde et ne pas donner l'exemple ».

Je persiste et je signe : l'heure est venue de faire preuve d'humilité

et de s'asseoir sous l'arbre à palabres. Aucun sacrifice n'est trop grand pour sauver notre bien commun, l'héritage de nos enfants, notre pays la Côte d'Ivoire, que nous disons tous aimer.

Ouvrons un espace de concertation, donnons une chance à l'intelligence collective. Préservons la paix si difficilement retrouvée.

La Côte d'Ivoire est un pays libre, une nation souveraine, généreuse et ouverte.

Elle doit le démontrer à la face du monde en réussissant ce nouvel examen de passage démocratique. Alors, le 60ème anniversaire de notre indépendance prendra tout son sens et nous serons fiers de regarder nos enfants dans les yeux. >>

Fait à Abidjan, le 19 juillet 2020

Marcel Amon-Tanoh

Titre : Gala Kolebi

Bina Sogoba



Urgent!!!

La CPI a été saisie par le gouvernement Malien; sur RFI Fatou ben souda sera bientôt au Mali pour les tueries à partir du 10 jusque maintenant et les coupables seront traduits devant la juridiction compétente. À suivre.....

Avp/Bina Sogoba



Boubacar Btang



Si cette grande dame n'était pas malienne, je serais un peu jaloux. Je ne sais pas si elle tient physiquement, mais mentalement, elle est dotée d'un esprit brillant et coriace. J'ai beaucoup aimé ce paragraphe de sa lettre.

"Quand les débordements se transforment en flots dévastateurs roucoulant d'écume de rage et exultant de satisfaction sombrement assouvie, bien sûr que cela fait mal. Bien sûr que cela porte préjudice.

Mais telle est l'obscurité de l'humanité." Professeure Adame Ba konaré.



Kassim Traoré

La route de Koulikoro "Banconi tournant" était agitée par des véhicules bloqués sur le tronçon sens unique dû à l'altération de La circulation ,les



jeunes ont barricadé la route en brûlant des pneus ,la police est venue disperser les manifestants.

La route près de l'hôtel Olympie barricadée a daoudabougou. La place Can, des pneus brûlés ce qui ne bloquaient pas la circulation. A Torokorobougou la route fut barricadée avec des pneus brûlés sur la voie.

Au niveau du Raïlda, (une place de transport en commun non loin de l'assemblée nationale) on notait une barricade avec une traînée de fumée noire.

A Kalaban Coura près du feu tricolore de l'hôtel Oumou Sangar2 des barricades de parts et d'autres avec des pneus brûlés.

Daoudabougou près de l'ambassade d'Algérie route barricade avec pneus brûlés

Les 3 ponts de Bamako sont accessibles, les forces de l'ordre veillent. Mais la circulation est lente.

A Kati les jeunes ont coupé les voies et fermer les services publics sauf l'hôpital et les pharmacies.

A l'intérieur du pays le poste de contrôle de l'entrée de la ville de Ségou est bloqué avec environs 50 véhicules à l'arrêt. Une route a Sikasso est à peine barricade avec des pneus brûlés e qui n'empêche pas la circulation. Plusieurs agences de banques sont fermées, certaines directions des banques travaillent.

A Bamako l'administration publique est semi paralysée, beaucoup n'ont pu regagné leurs bureaux. Aucun agent de la police pour réguler la circulation dans la capitale.

NB: pour éviter les détours et le risque de voir son véhicule tapé et les vitres brisés déplacez vous a moto où marcher...

Dr Allaye Bocoum

La CEDEAO a déjà vendu le Mali à la France en 2013,qu'elle ne vienne pas brûler ce qui en reste !
Le mal élu,démission !



PLANET

A base d'eau Supermont
et de sucre Naturel

Crise sociopolitique au Mali : Rien ne sera plus comme avant



« Nous ne sommes pas un peuple soumis ! Nous sommes un peuple debout ! » Ces propos du très respecté Imam Mahamoud Dicko retentissent toujours dans les oreilles du peuple malien et font vibrer leurs fibres patriotiques, cela, depuis un certain 15 avril 2019.

Longtemps meurtri, appauvri, exploité, que dire encore, le peuple malien semble se réveiller enfin de son long sommeil, voire son indifférence coupable. Ce réveil collectif et brutal qui s'est manifesté, depuis le 5 avril 2019, a coûté le trône à un Premier ministre cynique et orgueilleux.

Depuis lors, son regard ne cesse de porter sur ceux-là à qui il a confié sa destinée et n'entend plus se laisser duper. Aucun discours mielleux, ni aucune menace n'est à mesure de lui détourner de son objectif. Le peuple malien, après tant de souffrance, tant d'humiliation, a, afin, décidé de prendre son destin en main. Il refuse la résignation et ne veut plus être complice d'une gouvernance corrompue, clanique et manipulatrice. Il ne compte plus assister passivement à la destruction de ce qui fait son existence, le tissu social. Désormais, rien ne serait plus comme avant. Ce vent du changement tant attendu a enfin commencé à souffler et le président IBK l'inspire à ses dépens.

Les Maliens, dans leur volonté de reconquérir leur liberté et leur désir de rétablir leur honneur et leur dignité de Malien, ont tout simplement pris le ferme engagement de se débarrasser d'un régime qui a trahi leur confiance et occasionner horreurs et désolations. Cette ferme conviction, ils ont tenu à l'exprimer à travers ces deux (02) grandes manifestations gigantesques et historiques du 5 Juin 2020 et du 10 Juillet 2020. Une seule revendication était à l'ordre du jour de ces meetings, la démission pure et simple du président Ibrahim Boubacar Kéita et de son régime. Cette revendication pourrait surprendre plus d'un et paraîtrait même excessive, grotesque voire anticonstitutionnelle pour d'autre, mais ce grand esprit allemand de la deuxième moitié du 19ème siècle, Karl Marx, ne disait il pas ceci: "Quand la base en a marre et que le sommet n'en peut plus, alors s'imposerait inéluctablement une révolution" ? Il est évident que le Mali ne n'échappe pas à cette vérité qui s'érige en une loi universelle.

Daouda DOUMBIA

Communiqué de l'Alliance Ensemble pour le Mali (EPM)



La Conférence des Présidents de l'Alliance Ensemble Pour le Mali (EPM) réunit ce jour 19 juillet 2020 à son siège, félicite la délégation de haut niveau de la CEDEAO conduite par SEM Goodluck Jonathan, Ancien Président de la République Fédérale du Nigeria, pour la qualité des propositions contenues dans son communiqué final.

La Conférence des Présidents de l'Alliance EPM relève avec satisfaction que la mission ait rappelé l'importance et la nécessité du respect des institutions de la République notamment, les voies constitutionnelles pour l'accession au pouvoir. A juste raison, pour la CEDEAO, aucune forme de changement non constitutionnel ne sera acceptée.

La Conférence des Présidents de l'Alliance EPM se réjouit de la proposition de la mise en place d'un comité technique pour assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations qui sera composé des représentants du Gouvernement, du Parlement, de la Société Civile, de la Magistrature, des représentants des femmes et des jeunes et des représentants de la CEDEAO au Mali.

La Conférence des Présidents de l'Alliance EPM soutient la proposition de la CEDEAO relative à la reconstitution de la Cour Constitutionnelle. Elle insiste sur l'urgence de la mise en place du Gouvernement d'Union Nationale. La Conférence des Présidents de l'Alliance EPM exhorte le Gouvernement de diligenter des enquêtes sur les violences ayant entraîné des pertes de vies humaines et des destructions de biens publics afin de situer toutes les responsabilités et prendre les sanctions appropriées. En tout état de cause, l'Etat doit tout mettre en œuvre pour sécuriser le District de Bamako et l'ensemble du territoire national.

Fait à Bamako, le 19 juillet 2020

Président, Dr Bokary TRETÀ
Officier de l'Ordre National

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Crise sociopolitique : La délégation de la CEDEAO achève sa mission de médiation au Mali sur fond de divergence avec le M5-RFP



La délégation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a achevé ce dimanche sa mission de médiation au Mali sans parvenir à un accord avec le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) qui n'a pas renoncé à la démission du président malien.

"La Mission de médiation se félicite de l'adhésion de toutes les délégations rencontrées aux mesures proposées à l'exception du Comité stratégique du M5-RFP", a indiqué la CEDEAO dans un communiqué final. La délégation a néanmoins rassuré que l'organisation régionale mettrait tout en œuvre pour "la réalisation effective des mesures proposées et demeurerait saisie de la question".

Aucune forme de "changement non constitutionnel d'accession au pouvoir ne sera acceptée par la CEDEAO", a-t-elle averti. A noter qu'un rapport sera soumis au prochain sommet de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO.

Suite aux différentes consultations, la Mission de médiation a recommandé le remembrement de la Cour Constitutionnelle pour le règlement des différends sur les élections législatives. Ainsi, sur les neuf juges, le président de la République et le Conseil Supérieur de la Magistrature vont nommer chacun trois membres.

"Les nominations relevant du président de la République se feront en associant toutes les parties prenantes", précise le communiqué.

Par ailleurs, selon la mission, il est nécessaire de mettre en place de "toute urgence" un gouvernement d'Union nationale sur la base du consensus et tenant compte des recommandations du Dialogue national inclusif.

Cette équipe, selon les propositions de répartition de la mission, sera constituée à 50% des représentants de la majorité présidentielle, 30% de ceux de l'opposition, alors que 20% des membres seront désignés par la société civile.

La mise en œuvre des mesures ci-dessus devrait être effective au plus tard le 31 juillet 2020, indique le communiqué.

Par ailleurs, la mission a réitéré la solidarité de la CEDEAO avec le gouvernement du Mali et avec la famille de Soumaila Cissé, président de l'Union pour la République et la Démocratie (URD) et chef de file de l'opposition, enlevé depuis le mois de mars 2020. Elle a invité le gouverne-

Malien et gouvernance : La démocratie malienne résultante d'une véritable lutte acharnée est mise à mal.



Qui aurait cru que trente ans seulement allaient suffire pour que nos martyrs regrettent leur mort ? Qui aurait cru le préambule de notre constitution allait être ignoré expressément ? Qui aurait cru que même les artisans de la démocratie allaient se dresser contre elle ? Qui aurait cru que le pouvoir allait rendre coup pour coup ? Qui aurait cru que la démocratie qui se veut rassurante allait être terrifiante ? Ces questionnements nous interpellent tous sans distinction aucune pour un sursaut national. En analysant la situation actuelle de notre pays, nous devons nous plonger dans ses causes profondes notamment. La paralysie de l'appareil judiciaire, l'appât du gain qui criminalise toutes nos valeurs morales, la corruption à ciel...

Par ailleurs notons que nous avons voulu prospérer sans prendre en compte l'essentiel, à savoir "l'Homme" qui reste, à mon avis, Alpha et Omega dans la prospérité et l'épanouissement de toute société.

De plus, l'Homme a été, est et restera la seule source intarissable à travers laquelle tout développement tient son soubassement, alors investissons en l'Homme.

Sans être dans le débat de Camp de x ou de y, je nous exhorte à choisir notre dénominateur commun (Le Mail), pas seulement avec les mots mais surtout avec les actions.

Loin de moi la prétention de m'ériger en détenteur de la vérité, car quiconque prétend s'ériger en juge de la vérité et du savoir, s'expose à péril sous les éclats de rire.



ment malien à "intensifier les efforts pour obtenir, sans délai, sa libération".

Xinhua

San : Le chef des chasseurs, Bablen Diarra assassiné



La triste nouvelle est tombée en fin de semaine dernière. Le chef des chasseurs de San a été assassiné. Les circonstances ne sont toujours pas élucidées et rendues officielles pour le moment. Mais selon des indiscretions, cette nouvelle tragique serait le résultat d'un règlement de compte entre différents bords de la confrérie des chasseurs devenue dans le centre du Mali le véritable groupe d'auto défense qui se bat contre des djihadistes. Bablen aurait été tué par des membres de sa propre famille. Certains

Mopti : Gestion des conflits au cœur d'un atelier de formation



Le 17 juillet dernier, au Stade Baréma Bocoum de Mopti, le PNUD, en partenariat avec l'ANPE, a organisé un atelier régional sur la dissémination du rapport du volet appui à la collecte des données sur les bonnes pratiques en matière de gestion des conflits à Mopti. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Conseiller aux Affaires administratives et juridiques du Gouverneur, Lassana Sékou Camara. Le représentant du chef de l'exécutif régional était accompagné par plusieurs autres responsables, dont la représentante du PNUD, Mme Konta Mouna Aïcha Touré, le chef du département Planification et statistiques de l'ANPE, Modibo Koly Keïta, et la Directrice régionale de l'ANPE de Mopti, Mme Diarra Niamé.

parlent de ses frères, des enfants du frère à son père. Ces derniers temps, Bablen s'était inscrit dans la logique de la paix entre les communautés de sa localité. Toute chose qui n'aurait pas été du goût de certains de ses proches. Il aurait été taxé d'être un impur qui a trahi la causé du combat. Donc, il y avait nécessité de l'abattre.



Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Répression des manifestants : Qui a tué ou qui a donné l'ordre de tuer ?

29 ans après la révolution sanglante et populaire de 1991 ayant abouti à la chute de l'un des plus furieux Reis du 20^è siècle, à savoir le Général Moussa Traoré, le Mali renoue encore avec la barbarie. Pour avoir dit non à la mal gouvernance, à la corruption, à l'insécurité généralisée, au chômage, à la faim... des Maliens se font tuer par dizaine par des forces de l'ordre censées les défendre.

Ce massacre d'une autre époque n'a laissé aucun démocrate indifférent, d'où la condamnation avec la dernière énergie de l'opinion nationale et internationale. Quant au M5 RFP, mouvement contestataire, après s'être indigné, après avoir prié pour le repos de l'âme des disparus, demande que justice soit faite pour situer toutes les responsabilités. Devant les émissaires de la CEDEAO, les leaders du Mouvement du 5 juin Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), ont exigé que les auteurs de cette boucherie soient recherchés arrêtés et condamnés conformément à la loi, et cela avant de discuter des autres points de leur mémorandum. Pour le M5-RFP, le seul point de revendication qui pourrait être discuté reste les conditions du départ du Président de la République. Ils disent ne plus reconnaître IBK comme Président de la République depuis le 10 juillet 2020, début de la désobéissance civile. Cette conviction s'est renforcée après le massacre de plus de 20 personnes et d'une centaine de blessés. La CEDEAO a été butée à cette dure équation à résoudre, qui du reste dépasse sa compétence, car elle relève de la Souveraineté de l'Etat malien.

Quant au gouvernement, c'est le sauve-qui-peut, car le Premier ministre et le ministre de la Sécurité et de la Protection civile se rejettent la responsabilité. Deux lettres confidentielles circulant sur les réseaux sociaux en disent long sur la responsabilité de ces deux personnalités. La première lettre confidentielle du Premier Ministre Boubou Cissé, datant du 14 juillet 2020, était adressée au Ministre de

la Sécurité et de la Protection civile et elle était relative à l'ordre qui a été donné aux FOR-SAT, la Force spéciale antiterroriste, hyper équipée et armée, pour appuyer les Unités des forces de sécurité déployées dans le cadre de la sécurisation des manifestations de désobéissance civile organisée par le M5 RFP. La deuxième lettre confidentielle du PM, date du 9 juillet et avait pour objet la demande d'avance de fonds adressée à Madame la ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargée du Budget. Dans cette lettre, il est demandé à Mme la ministre déléguée de prendre toutes les dispositions pour mettre 200 millions au compte du ministre de la Sécurité et de la Protection civile pour la prise en charge des opérations

spéciales, des patrouilles de grande envergure et de la couverture sécuritaire des manifestations sociales. Toutes les deux ont été signées par le Premier ministre Boubou Cissé, et toutes les deux incriminent le ministre de la Sécurité, le Général Salif Traoré.

Aujourd'hui, la question qui est sur toutes les lèvres est celle de savoir qui a tué ou qui a donné l'ordre de tuer ? La tâche du juge qui serait chargé d'enquêter sur cette affaire serait tellement facile, que les deux lettres sont des pièces à conviction et surtout des preuves irréfutables de la culpabilité du Général Salif Traoré et compagnie. Tous ceux qui veulent nous faire croire que le gouvernement a démissionné et que les affaires courantes sont exécutées par les secrétaires généraux, se trompent lamentablement. Certains ministres proches du clan présidentiel comme le Général Salif Traoré, ont gardé toutes leurs prérogatives en toute violation de la loi. Donc, que les enquêtes soient menées au sein de la hiérarchie militaire, pour savoir qui a tué ou qui a donné l'ordre de tuer.

■ **Youssef Sissoko**



PMU-Mali : Le management de Vital Robert Diop fait la fortune des parieurs et de l'Etat

En poste il y a seulement six mois, le jeune Directeur général du Pari Mutuel Urbain (PMU-Mali), Vital Robert Diop, a fait de cette entreprise une grande pourvoyeuse de recettes pour le Trésor public, malgré la pandémie de la Covid-19 qui plombe les affaires. Il a amélioré les gains des parieurs et surtout introduit de nouveaux produits sur le marché des jeux du hasard au grand bonheur des amateurs. L'avenir immédiat s'annonce prometteur pour le PMU-Mali, pour les parieurs et aussi pour l'Etat.

Tout le monde en convient : le PMU-Mali est en train de changer dans la continuité. La révolution est perceptible à tous les niveaux, de l'ALR aux PCD (points course en direct). L'amélioration des gains et des recettes est également visible. Les grands bénéficiaires sont le parieur, l'Etat et la nation. Certes, ce mérite est partagé par l'ensemble des acteurs de la société, mais il revient à titre principal au premier responsable de la boîte, Vital Robert Diop. Le Directeur général a amélioré et/ou conduit à terme certains chantiers, apporté des innovations qui font aujourd'hui le bonheur des parieurs et du PMU-Mali qui participe à des actions citoyennes, au développement du sport et répond à l'appel de la nation.

A titre de rappel, Vital Robert Diop, alors Directeur général adjoint, a été nommé à la tête de la société du Pari Mutuel Urbain (PMU-Mali) le 10 février 2020 par le Conseil d'administration. Trois motifs valables justifiaient ce changement opéré au sein de cette structure très stratégique dans la mobilisation des ressources pour le Trésor public.

D'abord, il s'inscrit en droite ligne de la réponse aux exigences de l'Acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

Ensuite, il vise l'amélioration de la gouvernance au sein du PMU-Mali. Enfin, c'est une façon de répondre à l'engagement du président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta, qui a dédié son second mandat à la jeunesse, qui constitue la couche majoritaire de la population malienne. Et Vital a 41 ans.

Aussitôt installé dans ses nouvelles fonctions,



Vital s'est mis au travail, s'est fixé des objectifs et s'est donné les moyens de les atteindre. Entre la poursuite des chantiers ouverts, les innovations et la participation à l'œuvre de construction nationale, le directeur général s'est mis sur tous les fronts et, en cinq mois, les résultats sont perceptibles. Pour preuves : Le paiement électronique, qui consacre la finalisation du projet d'informatisation après une première phase axée sur l'enregistrement des tickets, est aujourd'hui effectif et déjà disponible dans les localités de Kayes et de Sikasso.

En témoigne ce message de la société largement diffusé dans les médias : "Chers parieurs, le PMU-Mali innove ! Nous vous rappelons que le paiement informatisé dans les localités de Kayes et de Sikasso est disponible. Désormais, tous vos gains dont le montant est égal ou inférieur à 100 000 FCFA pourront vous être payés au niveau de votre kiosque PMU habituel. Le PMU, plus qu'un jeu, un plaisir".

La double motivation du paiement informatisé, c'est de faciliter le paiement des gains aux parieurs et de booster les recettes sur le plan commercial.

Ce système consiste à permettre à un parieur de se faire payer où qu'il soit et dans n'importe quel kiosque sur présentation de son ticket de jeu, à l'image de ce qui se passe dans les agences PCD (points course en direct). Auparavant, le parieur ne pouvait toucher son gain qu'au niveau du kiosque où il a joué ou dans une agence. Dorénavant, c'est fini ! Cependant, il y a des garde-fous. Comme indiqué dans le message ci-haut, les gains sont payés dans les kiosques jusqu'à hauteur de cent mille (100 000) FCFA. Au-delà de 100 000 FCFA jusqu'à un million (1 000 000) de FCFA, le paiement s'effectue dans des centres de paiement qui seront ouverts à cet effet dans chaque commune du District de Bamako. Au niveau des régions, les agences régionales feront office de centres de paiement.

Enfin, au-delà de 1 000 000 FCFA, c'est le chèque, établi au niveau de la Direction générale, comme le stipule le règlement.

Après cette concrétisation du paiement informatisé, Vital Robert Diop a procédé aussi à des innovations et à l'introduction de nouveaux produits dans la gamme existante. Ainsi, on retrouve désormais sur le marché des jeux de hasard des produits comme Fortune 3, Flash 5, Cash Chrono, Quattro, etc. La gamme est donc riche et variée et chacun y trouve son choix, sa spécialité et son compte.

Une grande innovation à noter : la programmation d'un Quinté quotidien dans les salles de jeux PCD.

Instaurée au moment où les hippodromes français étaient fermés à cause de la pandémie du coronavirus (le 16 mars 2020), l'initiative a été maintenue après la reprise des courses françaises. Pour le grand bonheur des parieurs qui prennent d'assaut quotidiennement les PCD.

La RSE dans l'ADN

C'est le lieu de souligner cet autre mérite du nouveau Directeur général qui a insisté à faire tourner les courses au moment fort de la Covid-19 en programmant les courses de la Suède, du Brésil, des Etats-Unis et de Hong-Kong dans le strict respect des mesures barrières édictées par les plus hautes autorités. Au même moment, PMU'B au Burkina avait fermé les courses.

Justement, suite à l'appel à la solidarité nationale et internationale lancé par les plus hautes autorités du Mali dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19 et de ses conséquences au Mali, le PMU-Mali a contribué à hauteur de 100 millions de FCFA. Le chèque a été remis à la ministre déléguée chargée du Budget sortante, Mme Barry Aoua Sylla, le jeudi 2 avril 2020, par le Directeur général Vital Diop. Le chèque a été déposé sur le compte "Fonds Covid-19" ouvert sur les livres de la Banque Malienne de Solidarité (BMS-sa) pour recueillir les dons des généreux donateurs qui se manifestent.

Autre bonne nouvelle : il faut noter que sous Vital Diop, le PMU-Mali continue à faire des heureux dans tous les produits Pmu. Le 13 avril 2020, un parieur a empoché 2 500 000 FCFA en déboursant seulement 500 FCFA au Loto. Le mercredi 21 avril 2020, un autre pa-

rieur a gagné la cagnotte d'un montant de 23 116 900 FCFA en jouant au quinté. Enfin, le jeudi 25 juin 2020, pour une mise de 500 FCFA, un parieur a décroché la timbale à la cagnotte avec un gain de 44 529 700 FCFA au PCD.

Pour en revenir aux innovations et toujours dans le souci de satisfaire la clientèle, la Direction générale du PMU-Mali a lancé une Tombola dénommée "Tombola Ramadan", qui s'est étendue du 4 au 25 mai 2020 sur l'ensemble du pays avec beaucoup de cadeaux enlevés. Pour être parmi les heureux gagnants, il suffisait de jouer pour 3000 FCFA pour être automatiquement enregistré à la Tombola.

La société remet ça. Une deuxième tombola dénommée "Tombola Tabaski" a débuté le mercredi 8 juillet et ce jusqu'au 24 juillet. Les règles sont identiques : une mise de 3000 FCFA contre un ticket de tombola et divers cadeaux à gagner dont un chèque de 10 000 000 FCFA. Enfin, dernière innovation de taille : pour contribuer au développement du sport au Mali, la société PMU-Mali a signé un contrat avec la Fédération Malienne des Sports Equestres et s'apprête à en faire autant avec la Fédération Malienne de Football dès la formation d'un nouveau gouvernement.

■ El Hadj A.B. HAIDARA



Le gouvernement démissionnaire de Boubou Cissé : Des ministres toujours en fonction !



Depuis un certain temps, nombreux sont les Maliens à se demander comment le régime déjà incompetent de IBK fait-il pour gérer le pays sans gouvernement. Comment les affaires de l'Etat se traitent depuis le 10 juin 2020 correspondant à la date de la démission du gouvernement de Boubou CISSE ?

Ces nombreux Maliens ont désormais la réponse à ces questions que ne se sont vraisemblablement jamais posés ni IBK, ni Boubou CISSE, ni ses anciens ministres. Et pour cause ! En vérité, le gouvernement démissionnaire du 10 juin 2020 n'a jamais démissionné ni quitté les affaires et les ministres, comme des « avions cloués au sol », sont restés cloués à leurs fauteuils ministériels.

Depuis le 10 juin 2020 en effet, il existe au Mali, une équipe gouvernementale de l'ombre, tapie dans les ténèbres de l'informel, qui continue de gérer les affaires de l'Etat. En somme, un gouvernement fantôme constitué d'anciens ministres exerçant de facto des fonctions ministérielles. Aux frontières de l'anti-république, du voyou sinon du mafieux, le régime du Président IBK demeure en errance. Ces événements qui se déroulent du 10 juin 2020 à ce jour, le démontrent parfaitement.

Les lettres confidentielles de mépris de la constitution

Deux Lettres confidentielles du Premier mi-

nistre attestent éloquentement du fonctionnement antirépublicain de l'Etat. D'abord la Lettre confidentielle n°0600 /PM-CAB en date du 9 juillet 2020 adressée à « Madame le ministre Délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget ». Cette lettre écrite des mains de l'ancien Premier ministre Boubou CISSE devenu nouveau Premier ministre suite à sa reconduction mécanique, instruit à un ministre démissionnaire, c'est-à-dire l'ancienne ministre BARRY Aoua SYLLA Déléguée auprès du ministre de l'Economie et des Finances chargée du Budget, de débloquer 200 millions de FCFA destinés à la « prise en charge des opérations spéciales, des patrouilles de grande envergure et de la couverture sécuritaire des manifestations ».



Ce n'est pas tout. Cette Lettre confidentielle n°0600 /PM-CAB datée du 9 juillet révèle également que le nouveau Premier ministre Boubou CISSE agit également dans l'inconstitutionnalité totale en sa qualité d'ex-ministre de facto de l'Economie et des Finances. Car, il faut le savoir, c'est à lui-même Boubou CISSE en sa qualité d'ancien ministre de l'Economie et des Finances que la correspondance était adressée, puisque la Chargée du Budget BARRY Aoua SYLLA n'était qu'une simple ministre Déléguée placée sous sa propre tutelle. Qu'à cela ne tienne ! Depuis le 10 juin 2020, il n'existe même pas de ministre de l'Economie et des Finances a fortiori un ministre qui serait Délégué auprès de lui. En d'autres termes, c'est Boubou CISSE le Premier qui écrit à Boubou CISSE l'ex-ministre de l'Economie et des Finances auprès duquel était logée BARRY Aoua SYLLA chargée du Budget ! La deuxième Lettre confidentielle tout aussi révélatrice d'atteintes inqualifiables à la forme républicaine de l'Etat, est la n°0602 /PM-CAB en date du 14 juillet 2020, adressée au ministre de la Sécurité et de la Protection civile. Cette Lettre instruit au Général de Division Salif TRAORE qui avait pourtant perdu sa qualité de ministre de la République depuis le 10 juin 2020, de s'expliquer sur l'emploi de la FORSAT. En d'autres termes, c'est un gouvernement de facto qui, sur instruction de son ministre de

l'Economie et des Finances de facto, fait puiser dans le Trésor public par son ministre Délégué au Budget de facto, 200 millions de FCFA qu'il met à la disposition de son ministre de la Sécurité et de la Protection Civile de facto afin qu'il mette en branle l'escadron de la mort de la FORSAT contre des manifestants innocents.

La face émergée de l'iceberg des pratiques antis républicaines

Ce contingent anti républicain des trois ministres de l'ombre de la Sécurité et de la Protection civile (Salif TRAORE), de l'Economie et des Finances (Boubou CISSE) et de la Déléguée chargée du Budget (BARRY Aoua SYLLA) pourrait cependant ne constituer que la face émergée de l'iceberg d'un système généralisé de gestion patrimoniale de l'Etat institué par IBK et son clan familial. Le Premier ministre gesticulait le 29 juin 2020 devant les Secrétaires généraux des départements ministériels en leur rappelant les lieux communs de la gestion administrative courante des dossiers, dénuée de tout pouvoir décisionnel d'ordre ministériel de leur part en l'absence de gouvernement constitutionnel. Pendant ce temps, il ne pouvait aucunement ignorer l'existence du gouvernement de l'ombre dont lui-même fait partie et qui détient la réalité du pouvoir gouvernemental qu'il exerce de facto dans la quasi-clandestinité.

Pendant qu'il invitait les Secrétaires généraux à « prendre en main » on ne sait comment, le fonctionnement de leurs départements, les anciens ministres continuent de tenir dans l'ombre les brides de leurs anciens Départements. Il ressort en effet que la quasi-totalité des ministres démissionnaires depuis le 10 juin 2020, continueraient jusqu'à ce jour, d'exercer de facto et le plus tranquillement du monde, leurs fonctions ministérielles. Ils continueraient de squatter leurs bureaux et de traiter les dossiers de leurs Départements. Dans ces conditions, la légalité externe de l'ensemble des actes posée par ces ministres auto proclamés de l'ombre, demeure irrémédiablement compromise et entachée d'irrégularité. Les actes que les ministres fantômes posent sont frappés d'office du vice de forme patent d'incompétence, aucun d'entre eux n'ayant qualité pour agir en tant que ministre de la République. Ainsi va la IIIème République sous IBK avec son régime en état avancé de délabrement juridique et institutionnel mettant en cause la forme républicaine de l'Etat. Ainsi va la République bananière instaurée par IBK et son clan familial avec ses réflexes d'Etat voyou.

Dr Brahim FOMBA, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJP)

Crise sociopolitique au Mali : Adame Ba Konaré salue les Martyrs de juillet 2020



On attendait la réaction des intellectuels maliens depuis les événements des 10, 11 et 12 juillet 2020, quand les forces de sécurité maliennes ont tiré à balles réelles sur des manifestants aux mains nues, faisant 24 morts et plus d'une centaine de blessés. Cette réaction est arrivée la semaine dernière à travers des lettres ouvertes au Président de la République, Ibrahim Boubacar Kéita, IBK. Aujourd'hui, c'est une figure historique – sans jeu de mot- du Mali qui rompt le silence, celle de Adame Ba Konaré, historienne de renom et de surcroît épouse du premier Président malien démocratiquement élu, Alpha Oumar Konaré, qui sort de son silence et de sa réserve. Dans une lettre ouverte aux membres du Comité exécutif (CE) de l'Alliance pour la Démocratie au Mali-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA-PASJ), l'ancienne Première Dame du Mali déclare « avoir été choquée » par la déclaration du CE de l'ADEMA-PASJ en date du 12 juillet 2020 dont elle se « désolidarise ». C'est, après une déclaration faite par un groupe d'intellectuels maliens dont l'ancien Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Me Mamadou Ismaïla Konaté, l'une des voix fortes du Mali qui s'invite dans la crise sociopolitique malienne en taçant ses « camarades » du CE de l'ADEMA-PASJ accusés de trahir les idéaux

de Mars 1991. Pour Adame Ba Konaré, les Maliens qui sont tombés les 10, 11 et 12 juillet 2020 sous les balles des forces de sécurité sont des Martyrs au même titre que ceux de Mars 1991 victimes de la dictature de Moussa Traoré. L'ADEMA-PASJ, qui s'est compromise plus que de raison dans son soutien inconditionnel au régime d'IBK, reçoit ici une leçon d'histoire du Mali et un coup de boutoir qui ne manquera pas de faire réfléchir les membres du CE et tous les adhérents du parti sur les dérives du parti depuis 2013.

En tant qu'ancienne Première Dame du Mali, Adame Ba Konaré est tenue à un devoir de réserve. C'est pourquoi sa lettre ouverte en date du 17 juillet est adressée au Comité exécutif de l'ADEMA-PASJ dont elle est avant tout la Présidente d'Honneur. Certes elle écorche au passage le pouvoir d'IBK mais c'est à ses « camarades » qu'elle s'adresse exclusivement. De quoi s'agit-il ? Voici ce qu'en dit Adame Ba Konaré : « J'ai pris connaissance de votre déclaration en date du 12 juillet 2020 signée de votre président, le Pr. Tiémoko Sangaré sur les réseaux. Vous expliquez que, consécutivement à la manifestation organisée par le mouvement M5-RFP le 10 juillet 2020, d'importants dégâts matériels et pertes en vies humaines en ont découlé, qui sont, selon vos mots, le résultat

de débordements liés aux marches dirigées par certains leaders dudit Mouvement le même jour. J'avoue avoir été choquée par cette déclaration en ma qualité de membre-fondatrice, de présidente d'honneur et de militante tout court de l'Adéma-PASJ ». Pour l'ancienne Première Dame du Mali, « on ne peut pas mettre dans le même panier, comme on le fait avec un panier à salade, des biens matériels et des vies humaines ».

Ainsi, comme pour rafraîchir la mémoire de ceux de ses « camarades » qui l'auraient oublié, l'historienne qu'est Adame Ba Konaré rappelle que « C'est parce que certains ont donné de leurs vies que nous pouvons déployer nos ailes, trépigner de fierté nationale, pavoiser sur la scène internationale, drapés du boubou de la démocratie et de la république, hôtes fréquentables, hôtes des forums internationaux assaisonnés des délices des banquets mondains, hôte aux côtés des « Grands du monde », qui n'ont de cesse de souffler leurs objurgations sur les Droits de l'Homme, les Droits des peuples dans leurs trompettes aux accents particulièrement menaçants pour les « Petits du monde ». Ce qui indigné Adame Ba Konaré, c'est de voir ce grand parti qu'a été l'ADEMA-PASJ, pionnier de la lutte pour la démocratie au Mali, se compromettre au point de renier les idéaux qui ont sous-tendu la lutte contre un régime de dictature et pour l'instauration de la Liberté, de l'Honneur, de la Dignité du Peuple malien. Le tout sur fond du sacrifice ultime de plusieurs centaines de personnes, jeunes, hommes et femmes, martyrisés par la barbarie humaine.

Adame Ba Konaré est sans ambiguïté : ce ne sont pas les manifestants des 10, 11 et 12 juillet 2020 qui provoqué les dérapages commis par les forces de sécurité. Mais ce sont les forces de sécurité et leurs commanditaires qui ont piétiné la Constitution malienne, « Une constitution qui reconnaît en son Article 5 à ce peuple « la liberté d'association, de réunion, de cortège et de manifestation ». C'est ce que semble oublier le CE de l'ADEMA-PASJ et que leur rappelle l'Historienne. Car, écrit-elle, « Aucun bien, si précieux fût-il, ne vaut une vie

humaine ». A quoi on pourrait ajouter cette disposition de la Charte du Mandé datant du 13^e siècle : « Une âme peut être plus ancienne qu'une autre mais aucune âme n'est supérieure à une autre ». C'est pourquoi Adame Ba Konaré peut rappeler que « notre démocratie a été obtenue de haute lutte ; elle est la naufragée d'une mare de sang, le sang de nos martyrs. C'est parce que certains ont donné de leurs vies que nous sommes tous là, nous tous qui avons détenu et détenons une parcelle de pouvoir ». C'est en cela que ceux qui ont consenti au sacrifice ultime méritent qu'on n'oublie jamais les raisons fondamentales de la lutte de Mars 1991, celles qui ont mis le Malien debout après 23 années de dictature féroce et inhumaine. La Constitution malienne de Février 1992 ne les a point oubliés car elle évoque dans son Préambule « le Peuple Souverain du Mali, fort de ses traditions de lutte héroïque, engagé à rester fidèle aux idéaux des victimes de la répression et des martyrs tombés sur le champ d'honneur pour l'avènement d'un État de droit et de démocratie pluraliste ».

Pour Adame Ba Konaré, le Peuple qui s'est battu en Mars 1991 et qui a donné son sang pour la Démocratie est le même que celui qui descend dans les rues en ce mois de juillet 2020 : « Ce peuple revient encore, il investit derechef la rue, les mains nues et par une de ses voltes malicieuses, j'allais dire cyniques, l'histoire le fait affronter et essayer des tirs à balles réelles, et il meurt comme en mars 1991. Mais on n'est pas en mars 1991, on est en 2020, sous un régime supposé démocra-



tique, supposé accepter les libertés, toutes les libertés dont il était privé il y a trente ans. Déjà, on fait le décompte des morts : 23, par balles et des dizaines de blessés ». Le constat de l'Historienne est implacable : « Le rêve a été brisé », celui de construire un Mali Libre et Démocratique où plus personne ne tuera les Enfants du Peuple comme ce fut le cas en Mars 1991. Certes les débordements de la foule sont parfois préjudiciables. Cependant,

écrit Adame Ba Konaré, « Quand les débordements se transforment en flots dévastateurs roucoulant d'écume de rage et exultant de satisfaction sombrement assouvie, bien sûr que cela fait mal. Bien sûr que cela porte préjudice. Mais telle est l'obscur loi de l'humanité. Toutefois, la vraie problématique est de rechercher les causes profondes et non les causes immédiates de ces déchaînements et débordements populaires. Ensemble, attelons-nous y tous, debout sur les remparts, le cœur gorgé du sang de l'Humanisme, un Humanisme profond, qui reformulera et reconfigurera les paradigmes qui ont jusque-là tracé nos sillons ». Ainsi, le CE de l'ADEMA-PASJ s'est fourvoyé et a vendu son âme au diable à vouloir être plus royaliste que le roi. Et Adame Ba Konaré de rappeler : « que ce n'est pas à vous, chers camarades du CE de l'Adéma, d'exhorter le M5-RFP à accepter la main tendue du président de la République, Ibrahima Boubacar Kéita, quelques soient vos intentions. Vous n'avez aucune légitimité pour cela. Vous pouvez vous réclamer de la majorité présidentielle, mais vous n'êtes pas le parti présidentiel ».

■ Diala Thiény Konaté



Le chérif de Nioro a parlé : « Ce dont j'avais peur est arrivé »



Vendredi 17 juillet 2020, le chérif de Nioro s'est, lors de sa traditionnelle adresse à ses partisans, penché sur les événements en cours dans le pays. Bouillé Haidara regrette la tuerie des manifestants, jugeant insignifiantes les mesures récemment adoptées par le président de la République. Depuis Nioro du Sahel, le puissant chérif s'est adressé à ses partisans, ainsi qu'à ceux de son père Cheicknè Hamahoullah (hamallistes). Entre autres, le prêcheur évoquait son rapport avec Ibrahim Boubacar Keita ; Karim Keita (fils d'IBK) ; Mahmoud Dicko. Le chérif de Nioro parlait des politiciens du Mali, et les événements en cours dans le pays (manifestation du M5-RFP). De prime abord, l'influent prêcheur rappelle avoir soutenu Ibrahim Boubacar Keita et son fils Karim Keita jusqu'à ce qu'ils accèdent à la place qu'ils occupent aujourd'hui. « J'ai soutenu IBK avec mon argent, mes

hommes et tout autre moyen dont je ne saurais expliquer pour qu'il devienne président de la République. Je jure que j'ai dépensé plus qu'IBK pour son élection en 2013 », expliquait-il, ajoutant qu'il s'est aussi tenu debout pour que Karim Keita soit élu député à l'hémicycle. « Lorsqu' Ibrahim voulait chasser Karim de sa maison pour raison que Karim voulait se présenter à la législative, il a fallu mon intervention. J'ai tout fait pour qu'il soit candidat et élu député. Je connais IBK, tout comme Karim. Je les ai aidés plus que beaucoup qui sont avec eux aujourd'hui », a-t-il ajouté, déplorant que le président et son fils lui aient été « ingrats ». Puis de prier pour le repos éternel de tous les manifestants du M5-RFP : « Nous prions pour le repos éternel de tous ceux ou celles qui sont morts lors des manifestations, qu'Allah bénisse leurs familles, proches et parents et tous les autres ». Et de poursuivre en ces termes :

« IBK a confié la gestion de l'État à sa famille. Celle-ci souhaite donc diriger le Mali après le départ d'IBK. J'ai su cela à travers Karim Keita. De ce fait, ajoute le chérif, tuer des gens qui souhaitent empêcher cela est la moindre chose pour le camp IBK ».

Qu'ils (les manifestants) sachent que ce qui vient de se passer (tuerie) est la moindre chose pour le camp IBK qui veut prendre le contrôle de l'État après la fin du mandat présidentiel, a-t-il argué. Regrettant d'avoir choisi IBK et son clan qui ne peuvent, selon lui, pas gérer le pays, le chérif de Nioro se dit mécontent des morts d'hommes listés : « Je ne suis pas content de ce qui s'est passé, mais je dois vous avouer que je ne suis pas surpris de la tuerie qui vient d'avoir lieu, puisque je sais le mode de gouvernance qu'adopte Ibrahim ». Bien avant la dégénérescence de la situation, Bouillé dit avoir pourtant envoyé une lettre à IBK et une autre au camp M5. Et de regretter qu'excepté le M5, IBK n'a pas répondu à sa lettre jusqu'à présent. Puis d'être clair à ses partisans : « Je ne suis pas un politicien, je suis musulman et je me bats pour la religion. Mais j'ai dit et je le répète que je suis contre le pouvoir d'IBK, mais je ne veux pas de violence ». À ses partisans, le chérif confie que Mahmoud Dicko est « un ami, un collaborateur » en qui il a fait confiance depuis le moment où les musulmans se sont levés contre le code de la famille. Pour lui, les décisions récemment prises par le président de la République auraient dû être prises bien avant des tueries. Cela, clarifie-t-il, pour apaiser les tensions sociopolitiques.

Maintenant que les gens sont morts, dissoudre l'Assemblée Nationale, la Cour Constitutionnelle ne « servent plus à rien ». Puisque c'est le médecin après la mort. D'où ce message à tous : « Maintenant que ce que je craignais (tuerie) est arrivé, je m'en fiche qu'on dissolve l'Assemblée Nationale ou la Cour Constitutionnelle. Que Karim Keita quitte son poste de président de la Commission Défense de l'hémicycle ou qu'on limoge la méchante présidente de la Cour Constitutionnelle. Tous ceux-ci ne m'intéressent plus. Ce dont j'avais peur est arrivé, il fallait plutôt prendre ces décisions avant l'enregistrement des morts d'hommes ». En substance, le chérif déconseille les violences et se dit contre le régime IBK et son régime.

■ Mamadou Diarra



Mali : Le M5-RFP donne du fil à retordre à la CEDEAO

La Mission de médiation dépêchée par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) n'a pas convaincu le Mouvement du 5 juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP). Le vent de révolte, qui souffle au Mali ces derniers temps, n'est pas prêt de s'arrêter. Et pour cause, le M5-RFP n'a pas favorablement répondu aux propositions de sortie de crise de la Mission de médiation de la CEDEAO.

Aux termes d'un communiqué rendu public ce dimanche, les émissaires de cette organisation régionale se félicitent de « l'adhésion de toutes les délégations rencontrées aux mesures proposées à l'exception du Comité stratégique du M5-RFP ».

Ce collectif, composé de membres de la société civile, de religieux et d'opposants politiques, a organisé plusieurs rassemblements à la Place de l'Indépendance de Bamako pour pousser le président Ibrahim Boubacar Keïta à la démission. Ce dernier résiste mais a lâché pied suite aux violences ayant émaillé la der-

nière manifestation du M5-RFP.

Dans ce contexte, la Mission de médiation de la CEDEAO condamne, avec fermeté, « toutes les violences et invite les parties à la retenue. Elle recommande aux autorités de finaliser toutes les enquêtes sur les décès survenus lors des manifestations des 10, 11 et 12 juillet 2020 ».

En outre, plaident les médiateurs, ces enquêtes doivent s'étendre à toutes les violences et destructions de biens publics tels que l'Assemblée nationale, l'Office de la Radio et Télévision du Mali (ORTM) et le Haut Conseil des Collectivités territoriales ainsi que de biens privés afin de situer toutes les responsabilités en vue de sanctions appropriées.

A la recherche d'une solution de sortie de crise, la Mission de médiation de la CEDEAO a séjourné, du 15 au 19 juillet 2020, dans la capitale malienne. La délégation conduite par l'ancien chef d'Etat du Nigeria, Goodluck Jonathan, a échangé avec le président IBK et son Premier ministre, Boubou Cissé, le ministre de

l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, l'imam Mahmoud Dicko, des représentants du Comité stratégique du M5-RFP, la majorité présidentielle et divers représentants de la société civile.

Elle a entre autres discuté avec Pierre Buyoya, le Haut Représentant de la Commission de l'Union Africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL), Annadif Mahamat Saleh, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali et chef de la MINUSMA, les ambassadeurs de l'Union Européenne, des États-Unis, de la France, de la Russie et de la Chine. Au sortir de ces rencontres, les envoyés spéciaux de la CEDEAO ont constaté que les problèmes de la crise sociopolitique au Mali s'articulent essentiellement autour « des questions de gouvernance ».

Il s'agit notamment de la reconstitution de la Cour Constitutionnelle après l'abrogation du décret de nomination de ses membres, de la résolution du litige concernant les 31 sièges contestés au parlement et de la formation d'un gouvernement d'union nationale.

A propos de la reconstitution de la Cour Constitutionnelle, « la mission recommande, en attendant le règlement des différends sur les élections législatives, que la Présidence de la République et le Conseil Supérieur de la Magistrature nomment chacun trois membres

». Poursuivant, elle précise que « les nominations, relevant du président de la République, se feront sur une base consensuelle, en associant toutes les parties prenantes, en conformité avec l'article 91 de la Constitution du Mali de 1992 ».

Aussitôt reconstituée, la Cour Constitutionnelle « devra délibérer et réexaminer les résultats des élections législatives concernant les 31 députés en question », informe le document.

Après la résolution de ce litige, l'Assemblée Nationale pourra à son tour, et sur une base consensuelle, nommer ses trois membres pour compléter la formation de la Cour Constitutionnelle.

Par ailleurs, la Mission de médiation a souligné la nécessité de mettre en place, en urgence, un gouvernement d'union nationale sur la base du consensus et tenant compte des recommandations du Dialogue National Inclusif.

Dans sa volonté de décrier une situation sociale explosive, la CEDEAO propose que 50 % des membres du gouvernement proviennent de la coalition au pouvoir, 30 % de l'opposition et 20 % de la société civile.

Poursuivant, l'organisation communautaire fixe le cap du futur gouvernement : « (il) accordera une priorité à l'amélioration de la gouvernance, aux réformes prévues dans les conclusions du Dialogue National Inclusif et à l'accélération de la mise en œuvre de l'accord d'Alger ».

La Mission de bons offices rappelle également « l'importance et la nécessité du respect des Institutions de la République, notamment les voies constitutionnelles pour l'accession au pouvoir et ce, conformément au Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance de la CEDEAO ». A ce sujet, la CEDEAO met en garde : « aucune forme de changement non constitutionnel d'accession au pouvoir ne sera acceptée ».

Pour le maintien de la paix et de la sécurité au Mali, l'organisation ouest-africaine « en-

courage toutes les parties prenantes à recourir au dialogue et aux négociations ». La CEDEAO s'entoure néanmoins de précautions puisqu'elle va immédiatement « mettre en place un comité technique pour assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations ».

Celui-ci sera composé des représentants du gouvernement, du parlement, de la société civile, de la Magistrature, des représentants des femmes et des jeunes et de la représentation de la CEDEAO au Mali.

Enfin, la Mission réitère « la solidarité de la CEDEAO au gouvernement du Mali et à la famille de Soumaïla Cissé, président de l'Union pour la République et de la Démocratie (URD), chef de file de l'opposition, enlevé depuis le mois de mars 2020. Elle invite le gouvernement malien à intensifier les efforts pour obtenir, sans délai, sa libération ».

■ APA

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Gestion de la crise malienne : Le pied-de-nez des magistrats du Mali aux médiateurs de la CEDEAO

Les médiateurs de la CEDEAO, déjà ren-
trés chez-eux, sont désavoués par les
deux syndicats des magistrats du Mali,
à savoir le Syndicat Autonome de la Magistra-
ture (S.A.M) et le Syndicat Libre de la Magis-
trature (SYLIMA), qui n'ont pas caché leur
désarroi après la publication de la déclaration
finale de la médiation sous-régionale, à la-
quelle ils se démarquent !

En effet, ils disent avoir suivi avec beaucoup
de surprise le communiqué final de la délégation
de la CEDEAO au Mali lequel fait état de
l'adhésion de toutes les parties rencontrées
aux mesures qu'elle a proposées à l'exception
du M5 RFP. Les syndicats de la Magistrature
tiennent à apporter un démenti à ce commu-
nique qui n'engage que ses auteurs.

« Les syndicats de la Magistrature informent

l'opinion nationale et internationale, qu' à l'oc-
casion de leur rencontre le 17 juillet 2020 à
l'hôtel Salam entre 19h et 20h passée sous si-
lence par ledit communiqué, ils ont non seu-
lement fait observer à la délégation
l'inconstitutionnalité de ses propositions en
ce qui concerne le remembrement de la Cour
Constitutionnelle, mais aussi ont systématiquement
rejeté toutes soumissions des choix
du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM)
à la classe politique, proposée par la CEDEAO.
Mieux, les syndicats ont suggéré que ce choix,
compte tenu de la position de son Président
(Président de la République) et des membres
de droit, soit opéré uniquement par les mem-
bres élus du CSM. Tout en leur rappelant la
position du droit positif malien, en total dés-
accord avec leur démarche, ils ont fait obser-

ver aux hôtes : 1. les attaques fortuites du Pré-
sident du conseil Supérieur de la Magistrature
(Président de la République) contre le corps,
dont la dernière remonte à sa dernière adresse
à la nation ; 2. Le dysfonctionnement du CSM
imputable au Président de la République ; 3.
Les difficultés d'application de la Loi d'orien-
tation et de programmation de la justice, entre
autres ».

Ça, c'est on ne peut plus clair ! La question est
: que cherchent à faire valoir les médiateurs
de la CEDEAO en voulant faire passer le M5-
FRP comme étant animé de mauvaise foi, donc
comme seul obstacle au processus de sortie
de crise ? Pourquoi les médiateurs de la CE-
DEAO tentent de faire croire à l'opinion inter-
nationale que la crise au Mali est une crise
postélectorale ? Pourquoi cherchent-ils à pas-
ser sous silence le fait que la crise au Mali est
une crise entre le régime IBK et la majorité
écrasante du peuple malien regroupé au sein
du M5-RFP ?

En attendant des réponses à ces questions, la
certitude est désormais faite que les solutions
envisagées par la CEDEAO sont inconstitution-
nelles. Donc, elles n'engagent en rien le
M5-RFP !

■ Yama DIALLO



Tentative de diabolisation du M5-RFP : Quand l'ex Première dame recadre Tiémoko Sangaré et ses ouailles

Comme elle sait le faire, l'ancienne Première dame du Mali, Mme Adame Ba Konaré, vient de rompre le silence sur un sujet qui fâche tout bon Malien, à savoir les tentatives de sabotage et de diabolisation des actions du M5-RFP par certains partenaires du régime IBK, dont des cadres de l'ADEMA-PASJ, désormais inscrits dans une posture de préservation des seuls intérêts de leur ventre, et pour lesquels ils sont prêts à tout, même à se rendre indignes aux yeux du peuple meurtri du Mali en quête de son émancipation d'une monarchie déguisée et désormais sanguinaire !

Mme Adam Ba Konaré s'offusque et se dit choquée par la position de ses camarades du parti qui ont, tout honte bue, eu l'insolence de dire que le M5 est seul responsable des débordements occasionnés sur à l'appel à la mobilisation du juillet dernier. Une manière pour Tiémoko Sangaré et ses sbires d'essayer de faire endosser les tueries occasionnées lors des manifestations ayant suivies cet appel à la mobilisation et à la désobéissance civile par les acteurs du M5-RFP !

« L'Adéma-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice constate avec profond regret que la manifestation dite pacifique du M5-RFP du vendredi 10 juillet 2020 a donné lieu à des actes de vandalisme et de pillages contre des édifices publics, notamment l'Office des Radiotélévisions du Mali et l'Assemblée Nationale. L'Adema-PASJ constate avec désolation que ces débordements, résultat de marches dirigées par certains leaders du M5-RFP ont engendré d'importants dégâts matériels et

même causé des pertes en vies humaines (...). Aussi, l'Adema-PASJ, continue-t-il de lancer un appel pressant à nos compatriotes du mouvement du 05 juin de bien vouloir tenir la main tendue du Président de la République en acceptant le dialogue, comme seule voie de sortie de crise, en vue de faire face à l'essentiel : le combat pour la paix, la sécurité et le développement... », voici les deux points qui suscitent la colère de l'ancienne Première dame !

« J'ai pris connaissance de votre déclaration en date du 12 juillet 2020 signée de votre président, le Pr. Tiémoko Sangaré sur les réseaux. Vous expliquez que, consécutivement à la manifestation organisée par le mouvement M5-RFP le 10 juillet 2020, d'importants dégâts matériels et pertes en vies humaines en ont découlé, qui sont, selon vos mots, le résultat de débordements liés aux marches dirigées par certains leaders dudit Mouvement le même jour. J'avoue avoir été choquée par cette déclaration en ma qualité de membre-fondatrice, de présidente d'honneur et de militante tout court de l'Adema-PASJ.

Souffrez que je m'en désolidarise car je ne la partage pas. Certes, je peux comprendre que vous ayez voulu apporter votre solidarité au ministre sortant de la Communication, porte-parole du gouvernement, un des vôtres, pour

même causé des pertes en vies humaines (...). Aussi, l'Adema-PASJ, continue-t-il de lancer un appel pressant à nos compatriotes du mouvement du 05 juin de bien vouloir tenir la main tendue du Président de la République en acceptant le dialogue, comme seule voie de sortie de crise, en vue de faire face à l'essentiel : le combat pour la paix, la sécurité et le développement... », voici les deux points qui suscitent la colère de l'ancienne Première dame !

« J'ai pris connaissance de votre déclaration en date du 12 juillet 2020 signée de votre président, le Pr. Tiémoko Sangaré sur les réseaux. Vous expliquez que, consécutivement à la manifestation organisée par le mouvement M5-RFP le 10 juillet 2020, d'importants dégâts matériels et pertes en vies humaines en ont découlé, qui sont, selon vos mots, le résultat de débordements liés aux marches dirigées par certains leaders dudit Mouvement le même jour. J'avoue avoir été choquée par cette déclaration en ma qualité de membre-fondatrice, de présidente d'honneur et de militante tout court de l'Adema-PASJ.



les saccages perpétrés à l'ORTM que nous déplorons tous mais on ne peut pas mettre dans le même panier, comme on le fait avec un panier à salade, des biens matériels et des vies humaines. Aucun bien, si précieux fût-il, ne vaut une vie humaine », écrit-elle.

Tout un désaveu pour cette bande de vautours qui, pour leurs seuls intérêts sordides, sont devenus sourds et muets, et qui ont souillé la mémoire de Feu Abdrahamane Baba Touré, celle des martyrs de Mars 1991 avec, en tuant, en dépeçant et en enterrant l'ADEMA-PASJ... en tuant la démocratie au Mali, pourtant obtenue, comme l'a dit Adam Ba Konaré, de haute lutte et dans une mare de sang, le sang de nos martyrs ! C'est aussi parce que certains ont donné de leurs vies que nous sommes tous là aujourd'hui.

Les actions du M5-RFP, vu par Adam Ba Konaré

Marquant clairement son adhésion à la liberté d'association, de réunion, de cortège et de manifestation, comme reconnue la constitution malienne en son Article 5, désapprouve carrément la gestion qu'a faite le pouvoir des manifestations du M5-RFP. Aussi nous appelle-t-elle à nous souvenir !

« Oui, souvenons-nous en, il y a de cela trente ans : c'est parce que le peuple debout s'est battu dans la rue qu'il a pu renverser le régime dictatorial de 23 ans de GMT, qui il est vrai, a gagné en galons républicains, est passé de démon à ange, impatronisé négociateur national, sur la mémoire de nos martyrs de mars 1991. Révulsant !

Ce peuple revient encore, il investit derechef la rue, les mains nues et par une de ses voltes malicieuses, j'allais dire cyniques, l'histoire le fait affronter et essuyer des tirs à balles réelles, et il meurt comme en mars 1991. Mais on n'est pas en mars 1991, on est en 2020, sous un régime supposé démocratique, supposé accepter les libertés, toutes les libertés dont il était privé il y a trente ans. Déjà, on fait le décompte des morts : 23, par balles et des dizaines de blessés ».

Une horreur, surtout que notre Maliba est tout simplement inexistant dans son septentrion et dans son centre, déchiré dans son corps social du fait d'un régime qui chancèle et qui veut confiner le peuple maliens dans la misère!



Et d'asséner ces vérités que nul ne saurait contester : « Camarades du CE de l'Adéma, le débordement populaire lors des manifestations n'est pas que malien, il est universel ; on a vu les Gilets jaunes en action des mois durant en France, intrépides dans des postures physiques cabrées, prêts à en découdre avec les forces de l'ordre. Ils me firent penser à nos « ancêtres les Gaulois », ces « barbares civilisés », tels qu'on nous les a décrits sur les bancs de l'école coloniale.

On a même appris que des casseurs professionnels et des nervis étaient venus en renfort. Le pouvoir a-t-il pour autant tiré à balles réelles sur les manifestants ? A-t-il tué ? A-t-il répondu par des représailles, les nombreuses casses à travers le pays ? Non, à ce que je sache. La logique du coup pour coup entre le peuple et le pouvoir est inadmissible, surtout, lorsqu'elle se solde par des pertes en vies humaines. Qu'on ne vienne pas me dire que le Mali est un pays de grande culture, un pays de grande civilisation et que de telles scènes ne devraient pas se dérouler sur son sol...

Oui, chers Camarades du CE de l'Adéma-PASJ, il existe bien un peuple générique, un peuple Universel, mû par les mêmes ressorts et les mêmes réflexes insurrectionnels. Pure illusion

de se croire à l'abri de ses déchaînements au nom d'une prétendue grandeur historique, du puissant capital de bénignité et de longanimité par lequel on s'époumone à caractériser le peuple du Mali. Quand les débordements se transforment en flots dévastateurs roucoulant d'écume de rage et exultant de satisfaction sombrement assouvie, bien sûr que cela fait mal. Bien sûr que cela porte préjudice. Mais telle est l'obscur loi de l'humanité...

Je terminerai en disant que ce n'est pas à vous, chers camarades du CE de l'Adéma, d'exhorter le M5-RFP à accepter la main tendue du président de la République, Ibrahima Boubacar Kéita, quelques soient vos intentions. Vous n'avez aucune légitimité pour cela. Vous pouvez vous réclamer de la majorité présidentielle, mais vous n'êtes pas le parti présidentiel ». Comme solutions, Adam Ba Konaré appelle à rechercher les causes profondes et non les causes immédiates de ces déchaînements et débordements populaires ; à trouver les voies et les moyens pour juguler la crise pour ne pas davantage assombrir ces mémoires macabres, « affligeante mémoire historique de notre peuple tout entier ».

■ Yama DIALLO

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Festival Fereba : La 3^e édition lancée !



L'Association culturelle Djiriba a lancé, le 4 juillet dernier, la 3^e édition du Festival de cinéma Bamako (Fêrêba) à la faveur d'une cérémonie tenue au siège de l'Association sis à Baco-Djicoroni ACI. Les réalisateurs ont jusqu'au 25 septembre 2020 pour postuler à cette 3^e édition qui se tiendra du 3 octobre au 3 novembre 2020.

Malgré un manque criard de financement, le 7^e art connaît une explosion fulgurante ces dernières années, grâce à des hommes et femmes qui s'y consacrent à travers des initiatives de promotion de cet art. Ainsi, l'Association Culturelle Djiriba (ACD) ne reste en marge de cette mission. Dans l'objectif de promouvoir la production cinématographique de qualité et de contribuer au renforcement de la sécurité dans notre pays, l'ACD lance son appel à candidatures de la 3^e édition du Festival du cinéma Bamako, Fêrêba, qui se tiendra du 3 octobre au novembre 2020.

Cet espace de compétition des œuvres cinématographiques entre les jeunes réalisateurs s'inscrit dans le registre des activités culturelles du Mali, depuis l'organisation de la 1^{ère}

édition en juin 2018 à Bamako. "Le Festival du cinéma Bamako Fêrêba vient remédier à un déficit de créneaux de promotion et d'encouragement des jeunes réalisateurs d'une part et de créer les conditions aux professionnels du cinéma de pouvoir partager leurs expériences avec la nouvelle génération et de leur public d'autre part", explique Nouhoum Diakité, président de l'association Djiriba. Ce festival, à l'en croire, permettra aux réalisateurs de se perfectionner à travers les critiques, suggestions, recommandations et soutiens de l'équipe d'organiseurs et de ses partenaires, composée notamment de cinéastes d'expérimentés.

Les organisateurs ont choisi le thème de cette 3^e édition en fonction de la situation sécuritaire de notre pays. La chance est en effet donnée aux réalisateurs de proposer un film, chacun sur le thème : "Le devoir de la jeunesse dans la lutte contre l'insécurité au Mali". Il s'agit d'interpeler les jeunes à jouer leur devoir de bon citoyen avant de réclamer leurs droits et que les jeunes sachent qu'ils ont un rôle très important à jouer dans le re-

tour de la stabilité au Mali.

En plus de ce thème central, des sous-thèmes sont également proposés pour "faciliter le travail des jeunes réalisateurs". Ce sont : l'insécurité sanitaire, l'insécurité socio-politique et l'insécurité économique. "Les films doivent retracer des approches de solution à ce fléau qui est le premier souci de tous les Maliens aujourd'hui. Ses conséquences, des pistes de solution et surtout des messages de sensibilisation sont des angles à prioriser", explique le président Diakité, qui précise que le chaque réalisateur sera libre de traiter soit le thème central ou se limiter à un des sous-thèmes cités plus haut. Les films ne doivent pas dépasser une durée de 7 à 13 minutes. Ouvert depuis le 4 juillet dernier, le dépôt des dossiers de candidatures se poursuivra au siège de l'ACD, sis à Baco-Djicoroni jusqu'au 25 septembre. Un jury composé de trois membres et présidé par le très respecté Hamadoun Kassogué sélectionnera les quatorze meilleurs qui seront projetés lors du festival.

■ Youssouf KONE

Présidentielles en Guinée : L'incertitude...



S'il faut résumer la situation sociopolitique de ce pays à l'approche de l'élection présidentielle prévue en octobre prochain selon le planning de la Céni, un mot revient constamment : l'incertitude. Personne ne sait de quoi sera fait l'avant et l'après octobre 2020, tant les positions se raidissent côté pouvoir et côté opposition. Autant le pouvoir est sourd aux revendications de l'opposition et du Front national pour la défense de la Constitution (Fndc), car il a déjà mis en

place à la fois une nouvelle Constitution et une nouvelle Assemblée nationale sans leur participation, autant l'opposition aussi persiste dans sa posture de non coopération avec le régime en place qu'elle compte déclarer illégitime après le même fatidique mois d'octobre prochain. La tension est donc à son comble entre les deux parties. Heureusement (ou malheureusement), que la crainte de propagation de la COVID-19 a empêché cette tension d'exploser

depuis le début de l'année. Mais pour combien de temps encore, si l'on sait que le Fndc prévoit le 20 juillet prochain, l'occupation des rues par ses partisans. D'une manière ou d'une autre, tout indique que la Guinée est dans une impasse politique totale dont les victimes seront les mêmes, à savoir les pauvres populations civiles. Opposées les unes aux autres, elles subissent et subiront avec la même rigueur les conséquences de l'irresponsabilité de la classe politique. Tant

que la Guinée peine à s'organiser politiquement et tant que ses institutions de régulation de la vie sociopolitique n'auront pas la confiance du public, ce pays vivra constamment dans une crise de représentativité, comme c'est le cas depuis très longtemps.

Maintenant qu'il est quasiment acquis que la classe politique est incapable de s'entendre sur la marche paisible de la société, faut-il se tourner désormais vers la médiation extérieure ? C'est le chemin qui semble se dessiner, le recours à la Cédéao et à l'Union africaine. Or, ces deux institutions aussi respectables soient-elles à travers les textes qui les instituent, n'inspirent pas confiance tant elles sont versatiles dans leurs prises de position. Tantôt elles condamnent les passages en force par les gouvernements en place, tantôt elles acceptent les faits accomplis en demandant aux parties de se concerter par la suite dans une dynamique inclusive. Au final, leurs positions semblent varier selon les rapports de force en place. En général, elles font tout pour ne pas s'ingérer, outre mesure, dans les affaires de leurs États membres.

Face à cette autre impasse, l'Organisation des nations unies (ONU) sera-t-elle d'un secours ultime ? Rien n'est sûr, les puissances du monde (France, USA, Russie, Chine) sont plus que divisées sur le processus politique guinéen. Si les deux premières sont en faveur du retrait du président en exercice après ses deux mandats constitutionnels, les deux dernières sont contre ce retrait. Dans ces conditions, comment l'Onu pourrait-elle parler d'une seule voix quand il s'agit de la Guinée si ces quatre puissances, toutes membres du Conseil de sécurité détenant un droit de veto ont des avis différents sur la Guinée ?

C'est à l'interne qu'une issue à la crise politique sera trouvée. Cette issue, avec toutes ses conséquences, sera la reproduction des rapports de force et non des rapports de droit entre les parties sur le terrain. Issue évidemment malheureuse quand on sait que les équilibres durables dans toute société sont ceux qui sont fondés sur la règle de droit, la légitimité et le consensus.

Côte d'Ivoire : Vers un troisième mandat pour Alassane Ouattara ?

S'il n'a pas encore annoncé officiellement son intention, Alassane Ouattara est désormais pressenti pour être candidat à sa propre succession. Il y a quelques mois, le président ivoirien jurait vouloir laisser les clefs de l'exécutif à la jeune génération, mais la disparition de son dauphin désigné, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, a rebattu toutes les cartes.

À entendre certains barons du parti au pouvoir, la candidature du président ivoirien pour un troisième mandat ne fait guère de doute. Interrogé par RFI, le directeur exécutif du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), Adama Bictogo, affirme qu'Alassane Ouattara « est le mieux placé pour battre le candidat [Henri Konan] Bédié au premier tour », qu'il reste « le ciment de l'unité du RHDP », et que sa candidature « éviterait une guerre des dauphins ».

Mais à ce stade, rien est officiel. Un proche de la présidence assure même qu'Alassane Ouattara « hésite encore » et qu'une candidature d'Hamed Bakayoko, l'actuel ministre de la Défense, qui devrait être nommé Premier ministre, serait toujours en discussion.

À l'instar de ce que l'on a observé pendant l'année préélectorale, un jeu de poker menteur et une période de doutes et de tractations entourent la nomination du candidat RHDP. Si les cadres du parti présidentiel poussent pour un troisième mandat, cette option ne serait pas sans poser un grand nombre de difficultés. « Ouattara se retrouve dans une impasse », résume un proche de la présidence, « avec la peur de plonger le pays dans une période d'incertitude ».

Le président avait en effet promis de laisser les clefs de l'exécutif à la jeune génération, tandis que la légitimité même de sa candidature sera remise en cause, en raison de la nouvelle loi constitutionnelle qui limite à deux mandats l'exercice du pouvoir. « Jusqu'au jour du vote, nous lui rappellerons qu'il n'a pas de parole, et qu'il renie sa propre Constitution », assure un ténor du Front populaire ivoirien (FPI), le parti de Laurent Gbagbo.

« Ils vont jouer la montre jusqu'au dernier moment », pronostique un observateur, qui ne s'attend pas une annonce officielle avant la fin du mois de juillet.

■ Rfi.fr

Promesse non-tenue et procès en légitimité



Transfert : Sébé Coulibaly au FF YZEURE allier auvergne



Quelques jours après avoir lancé une application baptisée «Ladies Squad», la Franco-Malienne a changé de club et s'est engagée pour un an avec les Yzeuriennes L'internationale malienne Sébé Coulibaly évoluera la saison prochaine au FF Yzeure Allier Auvergne, pensionnaire de deuxième division française. L'attaquante des Aigles Dames s'est engagée la semaine dernière avec les Yzeuriennes (surnom de FF Yzeure Allier Auvergne, ndlr) pour un an, c'est-à-dire la saison 2020-2021.

L'annonce a été faite par le club sur sa page Facebook. «Les Yzeuriennes ont le plaisir d'accueillir l'internationale malienne Sébé Coulibaly évoluant au poste de milieu défensif. Elle s'est engagée pour la saison 2020-2021. Bienvenue Sébé», peut-on lire sur la page du club. Sébé Coulibaly a paraphé son contrat en présence du président du club, Dominique Darnet qui avait à ses côtés la présidente déléguée de foot féminin de l'équipe, Ophélie Meilleroux et le directeur général, Renaud Fabre. Dans la foulée, la Malienne a été présentée à ses nouvelles coéquipières et aux supporters du club dans les gradins du stade du FF Yzeure Allier Auvergne.

«C'est toujours un réel plaisir pour une joueuse de pouvoir porter un nouveau maillot, je suis

très ravie d'être là aujourd'hui. Mon objectif est de défendre les couleurs de ce club, je demande donc l'aide de toutes mes coéquipières pour qu'ensemble nous puissions retrouver la première division très vite», a déclaré Sébé Coulibaly. La signature du contrat de la Franco-Malienne a coïncidé avec celle du nouvel entraîneur du club, Théodore Genoux, qui s'est engagé pour deux saisons avec les Yzeuriennes. «Je suis content d'être arrivé à Yzeure. Je remarque que nous avons de bonnes conditions pour travailler sereinement. J'ai été bien accueilli par les dirigeants et je les en remercie. Maintenant place au boulot», a confié Théodore Genoux. Et de continuer : «Je suis arrivé le même jour que la Malienne, Sébé Coulibaly. J'ai entendu beaucoup de bien sur elle. C'est une bonne joueuse et j'espère qu'elle sera à la hauteur de mes attentes. Je lui souhaite bonne chance».

La nouvelle équipe de Sébé Coulibaly a été fondée en 1999, elle est basée à Yzeure en Auvergne. En 2008, le club a accédé à la première division, après avoir rapidement gravi les échelons depuis la Ligue d'Auvergne, puisque le club a passé de la division d'Honneur à l'élite en seulement neuf saisons. Pour leur première participation au championnat (2008-2009), les Yzeuriennes créeront la surprise en se classant

5^e de la compétition.

La saison suivante, le FF Yzeure confirmera en terminant, à nouveau au même rang. Lors de l'exercice 2011-2012, le club chute à la 9^e place du championnat, avant de retrouver pour la troisième fois le Top 5 lors de la saison 2012-2013. Contre toute attente, le club sera relégué en deuxième division en 2014.

Quelques jours avant de s'engager avec le FF Yzeure Allier Auvergne, l'internationale malienne avait lancé une application «Ladies Squad» pour encourager la pratique du football en France. Sébé Coulibaly souhaite ainsi encourager les filles à oser s'aventurer sur les terrains de football. «Dans la vie, le foot m'a beaucoup apporté : des rencontres, de la persévérance et surtout de la confiance. J'aimerais donc qu'il en soit de même pour d'autres jeunes femmes. Grâce à Ladies Squad, les femmes souhaitant taquiner le cuir en dehors d'un club pourront donc compléter des créneaux réservés auprès de certaines structures de foot à 5, futsal ou foot à 11.

Un outil dont la conception m'a demandé beaucoup de travail. Cette application m'a pris une bonne année. J'y ai même investi ma prime de 4^e place de la dernière Coupe d'Afrique des nations. L'application concerne également les hommes, je ne veux pas du tout exclure les garçons. Moi-même, j'adore jouer contre eux, passé ce petit regard narquois qu'ont certains quand ils entendent "femme et foot". Et puis, on ne chassera certains préjugés que par l'échange et la rencontre», a déclaré la Franco-Malienne après le lancement de l'application.

Sébé Coulibaly est née le 9 février 1994 à Paris.

Elle a été formée à Tremblay FC où elle évoluera de 2008 à 2015, avant de quitter le club, direction l'AS Saint-Etienne. Après une saison avec les Stéphanoises, Sébé Coulibaly retourne dans son club formateur pour deux saisons. En 2016, l'attaquante sera appelée pour la première fois en équipe nationale, lors de la CAN-féminine, Cameroun 2016. Contre le Kenya, elle marquera l'un des deux buts du Mali (2-1) et deux ans plus tard (2008), Sébé Coulibaly participera à sa deuxième CAN au Ghana avec les Aigles Dames. La sélection nationale féminine se hissera en demi-finale, avant de chuter face au Cameroun.

■ Djènèba BAGAYOKO



Bélier (21 mars - 19 avril)

N'arrivez pas au travail avec votre mauvaise humeur, car cela pourrait interférer dans vos relations (collègues, hiérarchie...). Sortez le drapeau blanc, c'est toujours plus sympa de passer une journée tranquille au bureau plutôt qu'une journée stressante.

Vous n'êtes pas prêt à dépenser des sommes astronomiques, même si c'est pour vous offrir le dernier smartphone à la mode. Vous ne craquerez pas, et si vos proches vous mettent la pression, avant tout vous pensez à la santé de vos finances.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Si vous êtes votre propre patron, vous allez mener vos affaires avec une redoutable efficacité. Sous les bons auspices de Mercure, une ouverture à l'étranger pourra se préciser. Vous estimerez qu'il est temps de trouver de nouveaux clients !

Comme l'ont fait vos parents jadis avec vous, vous tiendrez aujourd'hui le même discours à vos enfants sur l'argent : pas de dettes, le moins possible d'emprunts, voir même pas du tout, pas de découvert et pas de train de vie au-dessus de ses moyens !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Calme plat au bureau aujourd'hui. Vous pouvez mettre au point, avec des collègues, des règles de travail et d'organisation. Rien de folichon. Vous n'avez pas trop envie de communiquer. Vous réfléchissez. Vous pourriez avoir quelques angoisses existentielles qui passeront vite.

Vous voyez les choses en grand et vous avez besoin d'action. Vous cherchez comment augmenter vos revenus quotidiens. Saturne vous aide à construire lentement votre stabilité financière. Ce n'est pas facile, Pluton chamboule tout et vous devez abandonner certaines habitudes.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Objectif gagnant pour la plupart d'entre vous. Vous disposerez d'un capital confiance qui vous fera avancer. Vos initiatives, vos méthodes, vos compétences, tout sera efficace. Jupiter fera grimper votre cote de sympathie auprès de vos collègues.

Vous déchanterez et pas qu'un peu. Cette promesse, vous y croirez, mais elle se dissipera telle une bulle de savon. Vous serez obligé de présenter votre dossier financier à un autre organisme, mais il vous faudra apporter d'autres justificatifs.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous pouvez compter sur des contacts extérieurs, de ce fait professionnellement vous pourriez avoir envie de changer votre fusil d'épaule. Le besoin de vous enlever vers d'autres horizons professionnels se fait de plus en plus présent et pressant.

Vérifiez de près vos disponibilités financières si vous envisagez de dépenser votre argent, n'oubliez pas que de grosses dépenses peuvent plomber votre budget. Faites vos comptes avant de faire des achats. Et puis réfléchissez aux conséquences.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous posséderez une grande faculté d'adaptation. Souple d'esprit, jusqu'à un certain point, vous allez vous révéler davantage patient que dans le cadre de votre vie personnelle. Grâce à vos efforts soutenus, vous vous retrouverez sur la case arrivée.

Fidèle à votre légendaire réputation, votre gestion financière va reposer entièrement sur trois piliers : un pilier de protection astrale, généralement appelé chance, un pilier de prudence et un dernier pilier relié à votre côté calculateur !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

La Lune noire dans votre maison 6, pourrait provoquer quelque coupure bien franche dans votre contrat de travail. Il y a un changement qui se profile c'est sûr. Mais Jupiter est là pour vous aider et vous porter chance.

Vous manquez de visibilité quand à vos rentrées ou sorties d'argent. Il y a du secret dans l'air. Vous pourriez essayer de gagner votre vie dans les domaines des sciences occultes. Vous y arriverez en mettant de l'audace et de la passion.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous ne ménagerez pas vos efforts. Si les obstacles au travail et les complications avec des collègues vous occasionneront des moments de lassitude, votre courage restera inébranlable. Vous resterez volontaire et croire en vous, coûte que coûte.

Jupiter vous apportera des éléments nouveaux que vous pourrez ajouter à votre dossier, notamment si vous devrez faire face à un litige financier. En faisant preuve de souplesse, une reprise de contact bénéfique vous permettra de trouver un arrangement.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les planètes ne se gênent pas pour exaucer vos vœux, vous êtes très loin de vous imaginer ce qui va se passer. Du positif, encore du positif, dans le travail vos talents font des miracles. On vous recommande, on vous sollicite, vous avez du succès.

Même si l'envie de dépenser un peu d'argent vous prend subitement, vous ne foncez pas tête baissée. Vous n'êtes pas prêt à jeter vos économies par les fenêtres, vous ne vous précipitez pas, vous êtes réfléchi. Vos comptes sont à jour.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

De vives contrariétés lunaires vont dégrader les relations que vous entretenez avec vos collègues. La Lune sera passablement énervée. Conflits d'égo ou d'intérêts, certains regards seront plus expressifs que certains mots qui véhiculent le mépris.

Face à vos soucis d'argent, vous serez passif, manquez quelque peu de répondant, mais aussi d'efficacité pour vous sortir la tête hors de l'eau... Neptune favorisera le manque de prise avec la réalité, ce qui conduira votre trésorerie au bord du gouffre !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aspirez à plus grand, plus beau, plus libre. Vos besoins d'expression s'expriment à merveille dans ce nouveau projet. Vous cherchez des appuis autour de vous. Vous en trouvez sans mal. Soyez vigilant quand même. Neptune vous brouille la réalité.

Votre augmentation est enfin effective. Elle va arriver ce mois-ci. Depuis le temps que vous l'attendiez ! Vous pouvez enfin vous programmer un petit week-end sympa. Vous rêvez d'évasion et de farniente, loin de la grisaille d'octobre.



Poisson (19 février - 21 mars)

Mars vous donnera de l'assurance sans pour autant présumer de vos chances de succès. Vous ferez le job en retroussant vos manches, sans stresser. Vous aurez l'intuition qu'un changement se préparera dont vous pourrez tirer avantage pour votre carrière.

Les démarches entreprises par le passé produiront leurs effets. Elles vous permettront d'appréhender l'avenir avec moins d'angoisses et vous laisseront le temps de trouver des solutions si votre situation financière ou administrative est compliquée.

Promo Modem 4G



Proche de vous

29 000 FCFA

au lieu de ~~39 900F~~

- 25%

JUSQU'À 10 APPAREILS
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ



4G



Proche de vous

5 Go
offerts



SPiRiT

Jusqu'au 30 juin 2020

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official